
REXEL REFUTE TOUTE ACCUSATION ET TOUTE PRATIQUE DE DISCRIMINATION A L'EMBAUCHE, APRES LA PUBLICATION DU RAPPORT « DISCRIMINATION DANS LE RECRUTEMENT DES GRANDES ENTREPRISES »

Suite à l'annonce de la publication le 6 février 2020 du rapport « Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises : une approche multicanal », commandité par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, sept entreprises françaises sont présentées comme ayant des pratiques discriminatoires à l'embauche, dont Rexel.

Rxel réfute formellement toute accusation et toute pratique de discrimination à l'embauche.

Rxel reçoit et traite plus de 200 000 candidatures chaque année, à travers 2 000 points de contact de proximité dans le monde. Nos équipes de recrutement sont spécifiquement et régulièrement formées à la lutte contre les discriminations. Rexel entretient de très nombreux partenariats avec des associations et des organisations, lui permettant de faire vivre et de renforcer la diversité au sein de ses équipes. Et Rexel est très fier de la politique de diversité et d'inclusion qu'il conduit.

La méthodologie très contestable de cette étude ne montre qu'une seule chose : il y a encore des candidatures spontanées qui ne reçoivent pas de réponse chez Rexel, alors que c'est un objectif prioritaire de notre politique de ressources humaines. Nous devons encore renforcer notre processus de transmission et de prise en charge des demandes d'emploi quand celles-ci ne passent pas par les canaux spécifiques de recrutement du Groupe. C'est pourquoi Rexel va entreprendre une démarche de vérification de la mise en œuvre de ses processus de réponse aux candidatures notamment adressées aux 2 000 points de contact de proximité.

Rxel regrette que la présentation biaisée des résultats de cette étude, ainsi que l'absence de transparence dans le dialogue entre le ministère et les responsables de cette étude et Rexel, conduisent à une accusation injuste, injustifiée et inacceptable.

Rxel promeut la diversité depuis de très nombreuses années. Le Groupe poursuivra son engagement au sein de toutes ses équipes en France comme dans le monde.

AU SUJET DU GROUPE REXEL

Rxel, expert mondial de la distribution professionnelle multicanale de produits et services pour le monde de l'énergie, est présent sur trois marchés : résidentiel, tertiaire et industriel. Le Groupe accompagne ses clients pour leur permettre de gérer au mieux leurs activités en leur offrant une gamme adaptée et évolutive de produits et services de maîtrise de l'énergie pour la construction, la rénovation, la production et la maintenance.

Présent dans 26 pays, à travers un réseau d'environ 2 000 agences, Rexel compte plus de 27 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires a atteint 13,37 milliards d'euros en 2018.

Rxel est coté sur le marché EuroList d'Euronext Paris (compartiment A, symbole RXL, code ISIN FR0010451203) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 100, CAC AllTrade, CAC AllShares, FTSE EuroMid, STOXX600. Rexel fait également partie des indices ISR suivants : FTSE4Good, Ethibel Sustainability Index Excellence Europe, Euronext VigeoEiris Europe 120 Index, Dow Jones Sustainability Index Europe et STOXX® Global Climate Change Leaders, grâce à sa performance en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Rexel est sur la « Climate A list » du CDP.

Pour plus d'information : www.rexel.com

CONTACTS

PRESSE

Tilder: Charlotte EUZEN

+33 6 03 02 34 47

c.euzen@tilder.com

Brunswick: Thomas KAMM

+33 1 53 96 83 92

tkamm@brunswickgroup.com